

Conseil du
Commerce
de France



2019
**RAPPORT
ANNUEL
D'ACTIVITÉ**

Assemblée générale
23 septembre 2020

www.cdcf.com

ÉDITO

par William KOEBERLÉ,
Président

Une année riche en activités pour défendre les intérêts du Commerce.

*Avec la réactivation dès le **26 novembre 2018 de la Cellule de continuité économique par Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, il est apparu nécessaire pour le CdCF de se mobiliser aussitôt pour défendre les commerces fragilisés par le mouvement des Gilets jaunes. Notre action s'est depuis amplifiée puisque les blocages ont perduré, affaiblissant un peu plus les commerces qui n'ont pu exercer librement leur activité et qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser.*

*Fort de ce constat, nous avons dès début janvier alerté le gouvernement de la nécessité d'une part d'aider les commerçants en leur mettant à **disposition un certain nombre de mesures de soutien** comme l'étalement des échéances fiscales et sociales, des mesures de chômage partiel, l'ouverture exceptionnelle du dimanche ou la facilitation de prêt et **à chaque fois que cela fut nécessaire, nous avons réitéré cette demande** auprès de Bruno Le Maire.*

*D'autre part, notre rôle fut également d'accompagner les commerces pour les inciter à prendre le virage du numérique. L'avenir nous montrera que ce tournant était plus que nécessaire ! C'est pourquoi nous avons réalisé, en partenariat avec Le Groupe La Poste, **un guide pratique sur le numérique au service du commerce de proximité et un autodiagnostic en ligne permettant au commerçant de tester sa maturité digitale.***

Nous avons aussi décidé d'aller sur le terrain, à Lyon et Bordeaux dans un premier temps, pour mettre en contact direct les apporteurs locaux de solutions numériques et les commerçants et association de commerçants.

*Nous avons également **inscrit au Grand Débat national, parmi les cinq grandes priorités pour le Commerce, l'accompagnement à la digitalisation** en soutenant les investissements numériques de tous les commerçants, indépendamment de leur structure juridique (entreprise individuelle ou société) et de leur taille, par un crédit d'impôt « investissement numérique » ou un mécanisme de suramortissement accéléré.*

Nos actions communes commencent à porter ses fruits et plus que jamais le Conseil du Commerce de France doit continuer à rassembler la grande famille du Commerce. Nous pouvons nous féliciter de l'arrivée en 2019 de la Fédération FDCF, Fédération des détaillants en chaussures de France comme membre actif et du PICOM, pôle de compétitivité industries du commerce et du Conseil National du Cuir, en tant que membre associé.

Le Plan de relance récemment annoncé qui vient soutenir l'activité économique des entreprises françaises durement touchées par la crise sanitaire, reprend plusieurs mesures présentées régulièrement depuis 2017.

Nos messages commencent à être entendus, continuons, tous ensemble, à les exprimer.

LES CHIFFRES du Commerce

▶ LE COMMERCE AUJOURD'HUI

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

▶ **900 000** entreprises, soit **1** entreprise française sur **5** 



- ▶ Commerce de gros: **24%**
- ▶ Commerce de détail: **63%**
- ▶ Commerce et réparation automobile: **13%**

Sources: INSEE

 ▶ **95,6%** de TPE de moins de 10 salariés

 ▶ Des grandes enseignes nationales présentes dans le **monde entier**

 ▶ **100 000** créations de commerces, soit **1** entreprise créée sur **5**

 ▶ **150** nouveaux commerces de détail par jour

POIDS ÉCONOMIQUE

▶ **CHIFFRE D'AFFAIRES:**
1530 Mds€



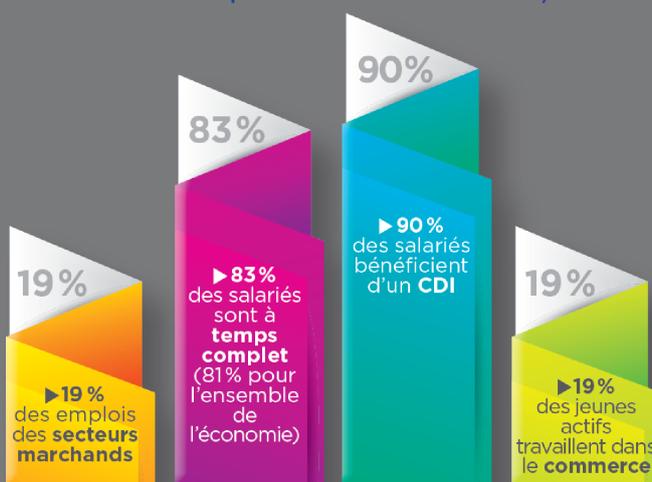
- ▶ Commerce de gros: **43%**
- ▶ Commerce de détail: **47%**
- ▶ Commerce et réparation automobile: **10%**

POIDS SOCIAL

▶ **3,5 millions** d'emplois dont **3100 000** salariés répartis sur tout le territoire français 



- ▶ Commerce de gros: **31%**
- ▶ Commerce de détail: **57%**
- ▶ Commerce et réparation automobile: **12%**



▶ **VALEUR AJOUTÉE :**
211,8 mds €, soit
10,6% de la VA de
l'ensemble de l'économie
française.



Le Conseil d'administration

En 2019, le Conseil d'administration du CdCF s'est réuni:

Le **30 janvier** pour approuver le budget prévisionnel pour 2019 et valider l'adhésion en tant que membre associé du Conseil national du cuir et du PICOM. Il a également accepté les propositions de la Commission Fiscalité du commerce concernant la mobilisation du CdCF dans le cadre réforme de la fiscalité locale et la taxe GAFA prévues par le gouvernement. Compte tenu du contexte, il a décidé de s'appuyer sur la 11ème édition des États Généraux du Commerce pour apporter la contribution du Commerce au Grand débat national. Le CA s'est prolongé par un « **déjeuner des présidents** » auquel le William Koeberlé avait convié, pour la 2ème fois, les présidentes et présidents des fédérations adhérentes du CdCF et les administrateurs.

Le **27 mars** pour approuver l'arrêté des comptes pour 2018 et la demande d'adhésion au CdCF de la Fédération des détaillants en chaussures de France (FDCF), présidée depuis février 2019 par **Sandrine Lacotte-Garcin**. Les administrateurs ont par ailleurs examiné les modifications des statuts et du règlement intérieur proposées par le Secrétaire statutaire, **Pierre Gogin** qui seront entérinées par l'AGE du 6 juin 2019.

Le **6 juin**, avant la tenue de l'Assemblée générale, pour ratifier la candidature portée par la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS) proposant **William Koeberlé pour un second mandat à la Président du CdCF**. Il a également échangé sur la concertation en cours sur le projet de décret relatif aux obligations de réduction des consommations d'énergie, dit « décret tertiaire ».

Le **25 septembre**, pour entériner le plan d'actions qui guidera le CdCF pour les prochains mois. Par ailleurs, **Marie-Pascale Antoni**, directrice des affaires fiscales du Medef est intervenue pour échanger sur le projet de Loi de finances pour 2020 et ses impacts pour les entreprises et les commerces.

Le **28 novembre**, pour échanger sur la conjoncture et les perspectives au regard des mouvements sociaux de fin d'année mais également sur la double saisine de la Commission de concertation du commerce (3C) et le projet de baromètre du commerce. Ils ont aussi défini les grands axes du programme des États Généraux du Commerce du 3 février 2020 et approuvé la campagne de communication du CdCF sur les réseaux sociaux « J'aime Mon Commerce », qui débutera le 1er décembre.

Séminaire annuel des administrateurs

Le CdCF s'est réuni les **9 et 10 juillet** en séminaire au Domaine de la Voisine afin d'établir les priorités d'actions pour 2019-2020. Au programme des réflexions : la fiscalité du commerce, les élections municipales de 2020, la place du commerce dans les territoires, etc.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle du CdCF s'est déroulée le **6 juin 2019** sur le salon du SIEC à Paris Porte de Versailles.

Après avoir ratifié la modification des statuts et du règlement intérieur, donné quitus pour les comptes 2018 et adopté le budget 2019, les adhérents du CdCF, à l'unanimité, ont reconduit **William Koeberlé** pour un mandat de 3 ans à la tête de l'organisation professionnelle.



Ce dernier les a remerciés pour leur confiance renouvelée et a rappelé combien à l'époque où le commerce doit relever de nouveaux défis, le rôle du CdCF est nécessaire. Précisant que le Conseil du Commerce de France ne cesse de renforcer sa légitimité (avec l'arrivée de nouvelles fédérations en son sein), et démontre, notamment auprès des pouvoirs publics, l'importance de travailler ensemble pour obtenir des avancées majeures pour le secteur, il a précisé que « *si nous parvenons à être entendus, c'est parce que nous sommes légitimes, parce que nous représentons près de 70% des emplois du secteur, parce que le CdCF permet de porter la voix du commerce sur les sujets qui nous rassemblent* ».

Souhaitant continuer le travail engagé, le président réélu s'est fixé **5 priorités** pour son nouveau mandat :

- Accompagner la transition du commerçant vers l'omnicanalité,
- Valoriser le commerce comme acteur sociétal majeur des territoires,
- Développer les compétences des commerçants et l'employabilité de leurs collaborateurs,
- Soutenir la responsabilité environnementale des commerçants,
- S'inspirer de l'international pour anticiper les changements et partager les expériences réussies.

Composition du Conseil d'administration en 2019



William KOEBERLÉ

Président

Le Conseil d'administration 2019

(Logo des fédérations et nom de leur représentant)

 Gontran THÜRING	 Romain MULLIEZ	 Christian PIMONT
 Mathieu PIVAIN	 Frédéric BONAPARTE	 Jacques CREYSSEL
 François MOMBOISSE	 Gilles MOLLARD	 Eric MERTZ
 Alain ROSAZ	 François FEIJOO	 Olivier PADIEU
 Yohann PETIOT	 Pierre GOGIN	 William KOEBERLE

11^{ème} édition des Etats Généraux du Commerce

Commerces et vie des territoires, quelles synergies?

Lundi 11 mars 2019 au Centre de Conférences Pierre Mendès France à Paris, le Conseil du Commerce de France a réuni les commerçants et leurs représentants pour la 11^{ème} édition de ses États Généraux du Commerce, pour débattre des enjeux du commerce autour de deux thèmes principaux :

La contribution du Conseil du Commerce de France au grand débat national

Lundi 11 Mars 2019 de 14h à 18h au Centre Pierre Mendès-France Paris XII



- la place du commerce dans les territoires,
- la modernisation du commerce.

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a ouvert cette session en rappelant que les commerçants sont des entrepreneurs, acteurs essentiels de la vie économique et du lien social dans les territoires. Elle assure que l'État sera à leurs côtés pour les accompagner dans leur transition numérique.



Agnès Pannier-Runacher

Les participants ont ensuite pu échanger sur les priorités du commerce en présence de trois grands témoins : **Nathalie Lemarchand**, professeur de géographie, **Olivier Badot**, économiste, et **Yves Puget**, directeur de la rédaction de LSA.



Les experts de « la digitalisation du commerce et l'omnicanalité »

Les échanges ont permis de nourrir la **contribution du Commerce au Grand débat**, que le président William Koeberlé a remis ensuite au gouvernement.

La contribution du Commerce s'appuie ainsi sur **cinq grandes priorités** :

- Instaurer une plus grande équité fiscale entre tous les acteurs du commerce,
- Maîtriser le coût du travail,
- Accompagner la digitalisation du commerce,
- Favoriser la formation des commerçants et collaborateurs et accroître l'insertion professionnelle des jeunes grâce à l'alternance,
- Simplifier la vie des commerçants.

Gilets jaunes

Le **17 novembre 2018** débutait le mouvement des Gilets jaunes qui a perduré tout au long de l'année 2019. Durant cette période, les commerçants ont vu leur activité fortement perturbée, tant en périphérie que dans les villes. Mobilisé dès le départ pour alerter les pouvoirs publics de l'impact conséquent du mouvement sur le chiffre d'affaires des commerces, le Conseil du Commerce de France a participé aux nombreuses réunions de la Cellule de continuité économique, réactivée par **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, dès le 26 novembre 2018.

Dès le **8 janvier 2019**, en plus des mesures de soutien en faveur du commerce déjà annoncées (étalement des échéances sociales et fiscales, mesures de chômage partiel ouverture exceptionnelle le dimanche, facilitation auprès des banques de ligne de trésorerie), **Agnès Pannier-Runacher** et **Olivier Dussopt**, secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont annoncé la **reconduction des reports d'échéances fiscales et sociales jusqu'au 31 mars 2019**. Le **13 février 2019**, Bercy enjoignait les commerçants et artisans à se saisir des mesures disponibles et rappelait qu'une enveloppe de 3 millions d'euros était disponible pour soutenir des actions collectives ou des animations commerciales dans les villes les plus touchées.

Le **7 mars** puis le **18 mars**, **William Koeberlé** participait à la réunion de la Cellule de continuité économique pour établir un nouveau bilan des conséquences économiques pour les commerçants ayant subi les violentes manifestations des gilets jaunes. Le président du CdCF a demandé le rétablissement de la sécurité et de l'ordre pour les commerçants et a notamment alerté le gouvernement sur les conséquences pour les investissements futurs et le tourisme d'une « vitrine » Champs-Élysées dont l'image a été détériorée.



Le **30 septembre**, **Agnès Pannier-Runacher** recevait les fédérations et associations de commerçants pour faire un bilan des mesures mises en place depuis 10 mois. Alors que des grèves s'annonçaient pour la fin de l'année, **William Koeberlé** a souhaité que toutes les mesures soient mises en place pour accompagner les commerçants et a souhaité que l'on **instaure l'ouverture de tous les commerces les dimanches de décembre partout en France**.

Après les mouvements sociaux du **5 décembre** à Paris et en Province, la situation des commerces s'est une nouvelle fois dégradée.

Le Gouvernement a annoncé le **11 décembre** la **relance des mesures de soutien pour les commerces** et proposé pour les entreprises impactées des fiches récapitulatives leur permettant de trouver le bon interlocuteur et le bon accompagnement en fonction de leur situation géographique.

Demandant à nouveau une réactivation des mesures de soutien pour les commerçants le président du CdCF a insisté sur le fait que les dossiers devaient être examinés en tenant compte de la baisse de chiffres d'affaires non seulement par rapport à 2018 mais surtout par rapport à 2017 en raison de l'existence des mouvements dès la fin 2018.

Le numérique au service du commerce de proximité

Le 6 avril 2019, **William Koeberlé** président du Conseil du Commerce de France et **Paul-Marie Chavanne**, directeur général adjoint du Groupe La Poste ont tenu une conférence de presse pour présenter le dispositif d'aide pour les commerçants afin de les aider dans leur transformation numérique.



En effet, le CdCF et Le Groupe La Poste ont **noué un partenariat afin de partager leur savoir-faire au service du développement numérique des commerces.**

William Koeberlé et Paul-Marie Chavanne



Ont ainsi été présentés **l'autodiagnostic en ligne** destiné à mesurer la maturité numérique des commerçants et le **guide dédié** qui doit donner quelques clés pour faciliter au mieux l'usage d'Internet et accroître la visibilité des commerçants sur la toile.

Un cycle de conférences gratuites a également été organisé en région afin de sensibiliser les commerçants aux enjeux d'une présence visible sur Internet et, d'autre part, de leur présenter des experts locaux disposant de solutions adaptées pour leur permettre de développer leurs activités.

Ces conférences se sont déroulées à **Lyon le 8 avril** puis à **Bordeaux le 17 juin 2019**.



Palais de la Bourse à Bordeaux



Péniche la Plateforme à Lyon

Nouveaux locaux pour le CdCF

Le **23 avril 2019**, le Conseil du Commerce de France emménageait dans des nouveaux locaux plus fonctionnels et plus économiques, situés 76-78 avenue des Champs Elysées à Paris.

Dotés d'une grande salle de réunion pouvant recevoir jusqu'à 40 personnes, celle-ci a permis aux adhérents de tenir des réunions quand ils le souhaitent. Un grand écran tactile interactif doté d'une connexion wifi facilite l'organisation de formations ou la réalisation de visio-conférences.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés le **15 octobre 2019** à l'issue de l'**Assemblée du Commerce** et en présence de nombreuses personnalités. Ce fut l'occasion également de présenter l'**exposition de photographies de François Tomasi**.



L'Assemblée du Commerce

Le Conseil du Commerce de France a relancé les Assemblées du Commerce, dont l'**objectif est de réunir, deux fois par an, tous les adhérents du CdCF, à savoir les présidents, les délégués et secrétaires généraux et les collaborateurs, pour les informer de ses actions et projets**. Ces rencontres permettront également de recevoir des intervenants extérieurs pour échanger sur des sujets d'actualité.

La première session s'est déroulée le **15 octobre 2019** ; le CdCF a ainsi présenté ses priorités d'actions pour 2019-2020, à savoir :

- Adapter l'environnement concurrentiel du commerce à ses évolutions,
- Accompagner la transition des commerçants vers l'omnicanalité,
- Valoriser le commerce comme acteur sociétal majeur des territoires,
- Anticiper le changement en s'inspirant des bonnes pratiques mises en place à l'étranger.



Assemblée du **C**ommerce

Pour mettre en œuvre ces priorités, le CdCF devait s'appuyer sur l'édition 2020 des États Généraux du Commerce (mais elle n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire) et sur l'actualisation des guides « commerce écoresponsable » et « commerce de centre-ville ».

Au cours de cette Assemblée du Commerce les adhérents ont pu échanger avec **Laurent Davezies**, professeur au CNAM, sur l'emploi dans les territoires mais également avec **Jean-Michel Chanavas**, délégué général de Mercatel sur les nouvelles obligations de sécurité pour les paiements à distance.

Le décret tertiaire

Le **15 février**, le Conseil du Commerce de France et Perifem ont adressé à la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) leurs observations sur le projet de décret relatif à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments du secteur tertiaire. Ce projet de décret devait préciser les modalités d'application de l'article 175 de la loi ELAN (Évolution du logement, de l'Aménagement et du numérique), qui impose une réduction de la consommation énergétique des bâtiments du secteur tertiaire. Ces observations sont le fruit des réflexions du « GT décret tertiaire » et portaient principalement sur :

- **le seuil de déclenchement des obligations.** Sur ce point, le commerce a proposé de n'intégrer dans le champ d'application du dispositif que les établissements recevant du public des 1^{ère} et 2^{ème} catégories, soit des commerces disposant d'une surface de vente de plus de 2100 m², le projet retenant à ce stade tous les commerces ou ensemble de commerces d'une surface plancher de plus de 1000 m².

- **les objectifs à atteindre par catégories d'activités.** Sur ce point, le commerce a préconisé de ne pas fixer ces objectifs dans le futur arrêté, mais plutôt de définir une méthode de calcul permettant de tenir compte de la diversité des activités du commerce et des implantations physiques et géographiques des locaux commerciaux. Le Commerce encourage ainsi d'utiliser dans un premier temps la plateforme numérique pour recueillir les données des entreprises et puis, dans un second temps, de fixer les objectifs à atteindre en tenant compte des informations recueillies.

Le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire est paru au Journal officiel du 25 juillet.

Rappelons que le CdCF, Perifem et l'Union des métiers de l'industrie hôtelière avaient obtenu en juin 2018 l'annulation du précédent décret sur la performance énergétique des bâtiments du secteur tertiaire

Le « GT Tertiaire » continue de travailler sur ce sujet puisque la concertation avec la DHUP pour préparer l'arrêté devant compléter ce décret est toujours en cours .

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a été présenté en Conseil des ministres **mercredi 10 juillet**. Ce projet de loi, traduction juridique de la feuille de route « économie circulaire » du gouvernement, prévoyait diverses mesures impactant fortement le commerce et notamment :

- L'information du consommateur sur les qualités environnementales des produits, ainsi que leur durabilité et leur réparabilité,
- L'extension de la responsabilité élargie des producteurs à de nouvelles familles de produits,
- La reprise des déchets par les commerçants.

La Commission Environnement s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les actions du CdCF auprès des pouvoirs publics.

LES PRINCIPALES ACTIONS DE LOBBYING en 2019

Ce travail collaboratif a permis au CdCF de présenter aux parlementaires, et notamment les rapporteuses des commissions saisies au Sénat et à l'Assemblée nationale, ses propositions sur ce projet de loi et plus particulièrement celles portant sur les points suivants :

- Faire précéder la mise en œuvre de l'obligation d'information sur les caractéristiques environnementales d'une phase expérimentale d'un an (article 1),
- Repousser d'un an les extensions et les créations de filières de responsabilité élargie des producteurs (article 8),
- Remplacer l'obligation généralisée de reprise faite aux commerçants par une habilitation du pouvoir réglementaire à mettre en œuvre cette obligation de manière différenciée, selon la catégorie des produits concernés, en tenant compte notamment des incidences environnementales, sanitaires, sécuritaires et économiques pour les activités et les utilisateurs finaux, dès lors que cette obligation est rendue nécessaire pour atteindre les objectifs de collecte (article 8).

Le projet de loi de finances pour 2020

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2020 par le Parlement, le CdCF a formulé plusieurs propositions portant sur :

- L'application du suramortissement PME aux investissements numériques des commerçants,
- L'exonération de TEOM pour les commerces n'utilisant pas le service de collecte des déchets ménagers,
- Un abattement de cotisation foncière des entreprises (CFE) de 30 % pour les commerces disposant de surfaces de vente (en attendant une réforme de la fiscalité locale).

Ces propositions sont le fruit des réflexions de la Commission Fiscalité du commerce qui s'était réunie le **13 septembre**. À cette occasion, les membres de la commission avaient par ailleurs identifié **plusieurs points de vigilance** : une éventuelle taxe sur l'automatisation des magasins, la modulation de la TASCOM entre périphérie et centre-ville ou son extension aux entrepôts, la taxe sur la livraison des ventes du e-commerce, ainsi que la diminution de la réduction fiscale liée au mécénat d'entreprise.

Ces craintes se sont malheureusement confirmées puisque le Sénat avait adopté deux mesures relatives à la taxe sur les surfaces commerciales, à savoir les articles :

- 13 bis G, qui visait à étendre la TASCOM aux surfaces de stockage non intégrées aux magasins,

- 13 bis H, qui prévoyait d'accorder aux collectivités locales la possibilité de réduire jusqu'à 50 % la TASCOM pesant sur les commerces situés dans les centres-villes et de majorer jusqu'à 50 % la TASCOM pesant sur les commerces situés à l'extérieur des centres-villes en zone périphérique.

Le CdCF s'est alors mobilisé auprès des députés pour leur faire part de son opposition à ces deux dispositions qui conduisaient à augmenter la TASCOM sur une partie du commerce physique.

Ces mesures ont été supprimées par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture du projet de loi.

Une année de rencontres pour le président du CdCF

- Rencontre le **23 janvier 2019** avec **Malo Carton**, conseiller entreprises et participation de l'Etat au cabinet de Bruno Le Maire, pour lui présenter les premiers résultats de la concertation sur l'ouverture dominicale avant la remise du rapport prévue pour début février. Cette réunion a aussi permis d'évoquer le renouvellement des membres de la 3C dont les mandats expiraient dans quelques semaines.
- A Bordeaux, le **12 février**, pour la conférence sur le thème « travailler autrement » dans le cadre des réflexions menées sur Bordeaux 2050.
- Déjeuner le **13 février** avec **Sandrine Lacotte-Garcin** et **Philippe Daquai** de la Fédération des détaillants en chaussures de France.
- Première rencontre des administrateurs du CdCF avec **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, le **19 février** pour échanger avec elle des enjeux du commerce et lui présenter les propositions sur la fiscalité, l'aménagement du territoire ou encore la modernisation des points de vente.
- Le **12 mars**, rencontre avec **Emma Delfau**, cheffe du service Tourisme, Commerce, Artisanat et Services de la DGE puis le **13 mars** avec **Thomas Courbe**, directeur général des entreprises.
- Remise à Matignon le **13 mars** de la contribution du Commerce au Grand débat national à **Jonathan Nussbaumer**, conseiller technique commerce auprès du président de la République et du premier Ministre.
- Déjeuner avec **Yves Puget**, directeur des rédactions de LSA le **26 février**.
- Petit déjeuner avec **Yohann Petiot**, directeur général de l'Alliance du Commerce le **27 février**.



Michel Bourel

- Visite le **20 mars** du Salon Franchise Expo en compagnie de **Michel Bourel**, président de la Fédération française de la franchise.
- Rencontre avec **Pierre Goguet**, président de CCI France le **27 mars** pour parler du commerce et des synergies qui pourraient se mettre en place entre la CCI et le CdCF.
- Déjeuner le **2 avril** avec **François-Xavier Beuzon**, directeur de la publication du Journal des Communes
- Le **17 avril**, dans le cadre du partenariat entre le CdCF et AG2R - La Mondiale, le président du CdCF rencontre **André Renaudin**, son directeur général.
- Le **23 avril**, entretien puis déjeuner avec le préfet **Rollon Mouchel-Blaisot**, directeur du programme national « Action Cœur de Ville ».

- Le **9 mai**, remise officielle à **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès de ce dernier, du rapport sur la concertation relative à l'ouverture dominicale des commerces menée dans le cadre de la Commission de concertation du commerce.

William Koeberlé a également alerté les ministres sur les craintes des commerçants de subir de nouvelles hausses de fiscalité locale pour compenser la suppression de la taxe d'habitation.



LES RENDEZ-VOUS du CdCF

► Déjeuner avec **Romain Mulliez**, président de Picwik, co-président de la FCJPE et **Jean Kimpe**, délégué général de la FCJPE le **22 mai**.

► Le **18 juin**, William Koeberlé était l'invité du **comité directeur de la Confédération des commerçants de France**. Il a présenté à cette occasion les actions du CdCF pour la défense et la promotion de tous les acteurs du commerce.



William Koeberlé devant la CDF

► Le **19 juin**, intervention de William Koeberlé lors d'une conférence sur le commerce de détail, organisée par la commission européenne, dont l'objet était de dresser un bilan de l'évolution du secteur.

► Déjeuner avec **François Momboisse**, président de la FEVAD et **Marc Lolivier**, délégué général de la FEVAD le **1er juillet**.

► Le **1er juillet**, nouvelle rencontre avec la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, **Agnès Pannier-Runacher**, pour poursuivre les discussions entamées lors d'une précédente entrevue conjointe avec les deux ministres concernant la mission de la 3C sur l'ouverture dominicale des commerces.

► Déjeuner avec **Emmanuelle Ducros**, journaliste à l'Opinion le **2 juillet**.

► Déjeuner le **18 juillet** avec **Jacques Creyssel**, délégué général de la Fédération du Commerce et de la Distribution .

► Déjeuner le **3 septembre** avec **Camille Hubac**, conseillère économique à la Commission européenne.

► Rendez-vous le **11 septembre 2019** avec **Régis Degelke**, président d'EuroCommerce pour évoquer les différents sujets prioritaires devant être défendus en Europe dans les mois à venir.

► Dîner le **11 septembre** avec **François Feijoo**, président de Eram et président de PROCOS et **Frédéric Bonaparte**, président de la SCADIF et vice-président de la FCA.

► Le **24 septembre**, déjeuner avec **Michel-François Delannoy**, directeur du programme Action Cœur de Ville de la Caisse des Dépôts et Consignations pour lui parler des actions que mènent le CdCF pour permettre aux commerçants de réussir leur transformation numérique.

► Puis, le président du CdCF s'est entretenu le même jour à l'Assemblée nationale avec **Benoit Potterie**, député du Pas-de-Calais pour échanger sur la fiscalité du commerce.

► Dîner le **24 septembre** avec **Gilles Mollard**, président de Truffaut, vice-président de la Fédération nationale des métiers de la jardinerie.

► Déjeuner le **26 septembre** avec **Emma Delfau**, cheffe du service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services de la DGE, afin de lui présenter les actions du CdCF pour promouvoir le numérique auprès du commerce de proximité mais également pour parler de la nouvelle organisation de la DGE et de la Commission de concertation du commerce.

LES RENDEZ-VOUS

du CdCF

► William Koeberlé a participé **vendredi 27 septembre** au 8ème Forum mondial des villes et territoires positifs qui se tenait au Havre. Avec **Victor Gobourg**, fondateur d'Ollca et **Joël Plat**, maître de conférences retail à Paris Dauphine, ils ont débattu du thème « Les magasins sont-ils voués à disparaître ? Comment les commerçants locaux s'adaptent ? ».

Profitant du déplacement au Havre, le président est allé à la rencontre de **Robert Martin**, président du Club des Managers de Centre Ville, qui lui a notamment montré les réalisations faites par la ville pour redynamiser le centre-ville: création d'un parcours pour les clients, concertation avec les commerçants, diminution de la moitié des friches commerciales et réaménagement des quais menant à la plage.



Forum des villes et territoires positifs

► Déjeuner le **1er octobre** avec les membres de l'ACSEL, Association de l'économie numérique.

► Entretien le **8 octobre** avec **Geoffroy Roux de Bézieux**, président du Medef.

► Déjeuner le **15 octobre** avec **Marc Dumas**, président de Républik MDC.

► Rendez-vous le **17 octobre** avec **François Loviton**, directeur de Google France.

► Rendez-vous le **6 novembre** avec **Sébastien Hours**, vice-président de PROCOS et **Emmanuel Le Roch**, délégué général de PROCOS.

► Le **8 novembre**, **Agnès Pannier-Runacher**, a réuni les membres de la Commission de Concertation du Commerce pour lancer les travaux de la deuxième mandature. Elle lui a demandé de proposer pour février 2020 des recommandations opérationnelles sur deux sujets d'actualité pour le secteur :

- Le développement et l'accompagnement de l'innovation dans le commerce,
- Le commerce et la consommation durable et responsable.

Au cours de cette réunion, William Koeberlé a été confirmé dans ses fonctions de vice-président de la 3C et de président du bureau. Il a précisé que la 3C travaillerait dorénavant en « mode projet » avec des groupes de travail *ad hoc* pilotés par le bureau et ouverts à tous les membres de la commission.

► Audition du CdCF le **6 novembre** par **Valérie Guigue-Koeppen** et **Géraldine Fages**, toutes deux membres de la direction générale Marché intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME de la Commission européenne, afin de recueillir la position du Conseil du Commerce de France sur la situation économique et sociale de la France dans le cadre du Semestre européen.



► Entretien avec **Eric Luc**, directeur des relations extérieures de FIDUCIAL, le **27 novembre**.

► Intervention de William Koeberlé le **3 décembre** au colloque de la Fédération de la Franchise.

► Rencontre le **16 décembre** avec **Eric Verlhac**, directeur général de l'Association des maires de France pour parler de l'aménagement du territoire et du guide réalisé pour les maires.

Site internet
www.cdcf.com



13 000 visiteurs
40 000 pages vues



Extraits de l'actualité du site internet

Flash actu

Lettre d'information
hebdomadaire réservée
aux adhérents



42 Flash actu en 2019



Plan de la Bourse de Bordeaux - 17 juin 2019

Le Conseil du Commerce de France et le Groupe La Poste organisent lundi 17 juin à Bordeaux une conférence sur le numérique pour les commerces de proximité. Cette opération fut un succès au regard des 150 personnes qui avaient répondu présent dont plus de la moitié de commerçants ou d'associations locales de commerçants. Article paru dans Sud Ouest le 18 juin. Le dossier complet sur le site du CdCF.

Flash



Twitter

@CdCFcommerce

 174 000 vues

Meilleures audiences 2019

Statistiques Accueil Tweets Plus

CdCF   S'inscrire à Publicités Twitter

Dec 2019 - 31 jours

POINTS CLÉS RELATIFS AU TWEET

Meilleur Tweet a obtenu 4 017 impressions
Vos #commerçants comptent sur vous, soyez au rendez-vous !

Le @CdCFcommerce aime son #commerce et si vous aussi, retweetez ! #JaiMeMonCommerce #clients #noel2019 #weekend @DGEntreprises @AgnesRunacher @ccifrance pic.twitter.com/6sYsUaaKPa

Meilleure mention a obtenu 154 engagements

 CCI France @ccifrance · 19 dec

#JaiMeMonCommerce : le réseau #CCI s'associe au @Economie_Gouv pour réaffirmer son soutien au #commerce de proximité et aux commerçants. En direct du marché d'Aligre à #Paris avec @AgnesRunacher et @d_restino @CCI_75 #agriculteur @CDF_Commerçants @CdCFcommerce pic.twitter.com/vjHDWEqxIHv

RÉSUMÉ POUR DEC 2019

Tweets	27	Impressions du Tweet	36,3 k
Vistes du profil	289	Membres	136
Nouveaux abonnés	25		

**POUR LES FÊTES,
MON BON PLAN, C'EST
MON COMMERÇANT !**



19 23

Voir toute l'activité sur Twitter

#JaiMeMonCommerce

Statistiques Accueil Tweets Plus

CdCF   S'inscrire à Publicités Twitter

Tweets Meilleurs Tweets Tweets et réponses Sponsorisé Impressions Engagements Taux d'engagement

	Impressions	Engagements	Taux d'engagement
 Conseil du Commerce de France (CdCF) @CdCFcommerce · 8 janv. 2019 Le @CdCFcommerce, présent ce matin à la réunion animée par @AgnesRunacher et @olivierdussopt, salue le maintien des mesures de soutien et la volonté de simplifier au maximum les démarches des #commerçants impactés par les manifestations des gilets jaunes. twitter.com/AgnesRunacher... Voir l'activité sur Twitter	7 115	58	0,8 %
 Conseil du Commerce de France (CdCF) @CdCFcommerce · 14 mars 2019 #EGC2019 Retrouvez la contribution du Commerce au #GrandDebat. 5 priorités et 9 propositions pour permettre aux #commerçants de relever les défis majeurs auxquels ils doivent faire face dans un contexte de mutation numérique accélérée bit.ly/2T5WjJ0 pic.twitter.com/WBFNtstzW Voir l'activité sur Twitter	3 680	33	0,9 %

Engagements
Affichage de 91 jours avec fréquence quotidienne

Taux d'engagement
0,9%
Apr 1 0,8% taux d'engagement

Clics sur le lien
54
Apr 1 1 clic sur le lien

En moyenne, vous avez gagné 1 clics sur le lien par jour.

Retweets sans commentaires
84
Apr 1 9 Retweets sans commentaires

#commerçants #GrandDebat



Facebook

@conseilducommercedefrance

Conseil du Commerce de France
5★ Organisation à but non lucratif

404 mentions J'aime

479 abonnés

Notification

Message

Meilleures audiences 2019

Infos sur la publication

Conseil du Commerce de France
Publié par Corinne Parisot-Chauteemps [?] · 25 avril 2019 ·

Le Conseil du Commerce de France a déménagé. Retrouvez toute l'équipe au 76-78, avenue des Champs Élysées 75008 Paris. Bonne journée.

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
En boostant cette publication, vous la montrerez à plus de monde.

209 Personnes touchées

30 Interactions

[Booster la publication](#)

Déménagement 25 avril 2019

Infos sur la publication

Conseil du Commerce de France est à : Palais de la Bourse.
Publié par Sophie Bd [?] · 12 juin 2019 · Bordeaux ·

Commerçants de Bordeaux si vous voulez gagner en visibilité, développer votre activité, attirer de nouveaux clients, participez à la conférence "Numérique au service du commerce de proximité" lundi 17 juin à 19h au Palais de la Bourse à Bordeaux et rencontrez des experts locaux
[inscription https://bit.ly/2lpcBcf](https://bit.ly/2lpcBcf)

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
En boostant cette publication, vous la montrerez à plus de monde.

1 103 Personnes touchées

45 Interactions

[Booster la publication](#)

11

5 partages

Conférence sur le numérique à Bordeaux 12 juin 2019

Infos sur la publication

Conseil du Commerce de France
Publié par Corinne Parisot-Chauteemps [?] · 25 juin 2019 ·

Le @CdCFcommerce demande aux pouvoirs publics @AgnesRunacher @GDarmanin @j_gourault la mise en place d'un groupe de travail du Commerce pour réfléchir ensemble à une réforme de la fiscalité locale permettant de maintenir les commerces dans les territoires
<https://www.lesechos.fr/.../il-faut-alleger-la-fiscalite-sur-...>

Plus de J'aime, de commentaires et de partages
En boostant cette publication, vous la montrerez à plus de monde.

160 Personnes touchées

32 Interactions

[Booster la publication](#)

Tribune dans les Echos du 25 juin 2019

UNE EQUIPE à votre écoute



Fanny **FAVOREL-PIGE**

Secrétaire générale



Marie-José **CONTI**

Assistante de direction



Corinne **PARISOT-CHAUTEMPS**

Directrice de la communication
et du développement



Sophie **BONNAUD**

Chargée de mission

**76-78, avenue des
Champs Elysées**
75008 Paris
01 40 15 03 03
www.cdcf.com

LES ADHÉRENTS en 2019

Les adhérents 2019



Le Conseil du Commerce de France est membre de :



LES PARTENAIRES

du commerce au
quotidien



AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE, UN GROUPE PROCHE DES ENTREPRISES

AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en retraite, épargne, prévoyance et santé. Acteur de référence en assurance de la personne présent sur tous les territoires, le Groupe assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite.

Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.

AG2R LA MONDIALE compte aujourd'hui :

- 11 000 collaborateurs,
- 500 000 entreprises adhérentes, soit 1 entreprise sur 4 en France,
- 93 accords collectifs professionnels ou interprofessionnels,
- 15 millions de personnes et ayants-droit protégés,
- 4,4 millions d'allocataires en retraite complémentaire Agirc et Arrco, soit plus d'1 retraité sur 4.



LA POSTE

LA POSTE, 1^{ER} RÉSEAU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ DE FRANCE

Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent près de 1,3 millions de clients, notamment des commerçants de cœur de ville.

Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste a pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours.

La Poste s'engage à simplifier la vie et s'est toujours positionnée au service du plus grand nombre.

Cette stratégie d'engagement sociétal s'articule autour de trois défis auxquels l'ensemble du Groupe contribue :

- développer la cohésion sociale et territoriale,
- favoriser l'émergence d'un numérique éthique et responsable,
- accélérer les transitions écologiques.

Site: <https://www.groupelaposte.com/fr>